

Lettre aux paroissiens n°35

Aix-en-Provence, le 27 novembre 2020

Chers paroissiens et paroissiennes,

La longueur exceptionnelle de cette lettre ne vous étonnera pas : les messes reprennent, l'Avent commence, Noël s'approche. **Puis-je vous demander un petit effort ?** Prenez le temps de lire attentivement ces informations. Nous n'avons pas d'autre canal d'information pour vous tenir au courant de l'évolution rapide de la situation et des propositions que nos paroisses vous font.

La reprise des messes

Mardi soir, lors de son intervention, le président de la République, Monsieur Emmanuel Macron a annoncé que les cultes pouvaient reprendre dans la limite de 30 personnes. Aussitôt, la Conférence des Evêques de France a dénoncé « *une mesure irréaliste et inapplicable et tout à fait irrespectueuse de la réalité de la pratique religieuse des catholiques* ». Pourtant, cette mesure a été maintenue et confirmée. Or, « *les catholiques sont conscients des enjeux sanitaires et sont capables de faire preuve d'une totale responsabilité dans l'application des règles de protection. La mesure annoncée paraît ignorer ce sens des responsabilités dont ils ont déjà su faire preuve depuis le début de l'épidémie.* »

Face à cette situation, Monseigneur Dufour a écrit aux prêtres du diocèse pour dire sa colère qui rejoint la mienne et, peut-être, la vôtre : « *les catholiques de notre pays ne sont pas respectés* » « *Que faire ?* demande notre archevêque, *Ouvrez les églises, célébrez la messe, portes ouvertes. Veillez à ce que tous les fidèles portent le masque, passent leurs mains au gel hydroalcoolique, respectent les distances.* » A propos de la règle de 30 personnes, il précise ensuite « *elle doit certes être respectée, mais elle impose de telles contraintes dans l'organisation qu'il vous sera impossible de la respecter. Ne laissez personne à la porte, j'en assume personnellement la responsabilité.* »

De tout cœur, Monseigneur, au nom des catholiques de notre paroisse, je vous remercie !

Les messes reprendront donc dès ce samedi 28 novembre, selon des modalités particulières.

Horaires des messes dominicales (jusqu'au 15 décembre)

Nous faisons le choix de ne pas organiser d'inscription en ligne et comptons sur le sens des responsabilités dont vous avez su faire preuve jusqu'à présent pour respecter les conditions sanitaires et veiller à vous répartir au mieux. Nous demandons que vous 'restiez' dans votre clocher sans 'profiter' d'une messe célébrée dans un autre des trois clochers de notre unité pastorale.

Soyez attentifs à ceux qui n'ont pas internet et qui ont besoin que vous les appeliez par téléphone afin de leur communiquer ces informations importantes. C'est un acte de charité.

Ces horaires et ces préconisations sont valables pour les trois prochains week-ends : 28-29 novembre ; 5-6 décembre ; 12-13 décembre. Nous les réévaluerons en fonction des évolutions des contraintes sanitaires à partir du 15 décembre.

Puis-je attirer votre attention sur l'importance de lire attentivement les observations faites pour les différents horaires afin de ne pas nous retrouver dans une situation sanitaire imprudente.

Pour les paroissiens de Saint-Jérôme

| Messe | Observations |
|------------------------------|--|
| Samedi 18h (et non 18h30) | Tous les participants habituels à cette messe peuvent s'y rendre car le taux de remplissage correspond à ce qui est actuellement permis. Nous demandons aux paroissiens qui ne participent pas habituellement à cette messe de ne pas s'y rendre. <i>Attention : nous passons aux horaires d'hiver (la messe n'a pas lieu à 18h30 mais bien à 18h)</i> |

Pour les paroissiens de Saint-André

| Messes | Observations |
|----------------|---|
| Dimanche 9h | Horaire à privilégier car cette messe est habituellement moins remplie que la messe de 10h30. |
| Dimanche 10h30 | Messe réservée à ceux qui ont l'habitude d'y aller. Nous leur demandons par ailleurs d'envisager d'aller plutôt à la messe de 9h pour équilibrer les assemblées. Nous demandons aux paroissiens de ND de l'Arc de ne pas s'y rendre. |

Pour les paroissiens de ND de l'Arc

| Messes | Observations |
|----------------|--|
| Samedi 18h30 | Messe réservée à ceux qui ont l'habitude d'y aller. Nous leur demandons, par ailleurs, d'envisager d'aller plutôt à la messe de dimanche 9h ou 17h30 pour équilibrer les assemblées. Nous demandons aux paroissiens qui ne participent pas habituellement à cette messe de ne pas s'y rendre. |
| Dimanche 9h | Horaire à privilégier car cette messe est habituellement moins remplie que la messe de 11h. |
| Dimanche 11h | Messe réservée à ceux qui ont l'habitude d'y aller. Nous leur demandons, par ailleurs, d'envisager d'aller plutôt à la messe de dimanche 9h ou 17h30 pour équilibrer les assemblées. Nous demandons aux paroissiens qui ne participent pas habituellement à cette messe de ne pas s'y rendre. |
| Dimanche 17h30 | Nouvel horaire de messe afin de proposer un 'débordement' aux participants des messes du samedi 18h30 et dimanche 11h. Horaire à privilégier. |

Veillons à garder l'unité entre nous (nos sensibilités sur la question de la reprise du culte sont très variées) ainsi que la charité, notamment dans nos propos envers nos responsables politiques et nos pasteurs. La colère légitime ne justifie pas le manque de charité.

Vous aurez compris que les temps d'adoration / confession / distribution de la communion dans les églises ND de l'Arc et Saint-André sont suspendus. De même, sont suspendues l'adoration quotidienne avec les prêtres de 18h à 19h et la *Lectio Divina* du samedi soir.

Si vous ne pouvez vous rendre à l'église pour la messe, prenez un temps de célébration de la parole à la maison, suivant le guide proposé par les diocèses de Saint-Brieuc et Tréguier, Angers et Luçon que vous trouverez en pièce jointe.

Les messes en semaine

En semaine, les messes reprennent selon les horaires habituels, sauf

- le mardi soir, à Saint-Jérôme où la messe sera célébrée à 18h (et non plus 18h30)
 - le mercredi matin : messe de l'attente à 7h à NDA. La messe de 9h est donc suspendue.
- Cette année, il n'y aura pas de petit-déjeuner à la suite de la messe, contrairement aux années précédentes, pour des raisons sanitaires.

Voici donc les horaires de messes en semaine jusqu'au 15 décembre

| | | |
|----------|----------------------|-------------------------|
| Lundi | 18h30 à N-D de l'Arc | (chapelet à 18h) |
| Mardi | 9h00 à N-D de l'Arc | (laudes/louange à 8h30) |
| | 18h à Saint Jérôme | (chapelet à 17h30) |
| Mercredi | 7h00 à N-D de l'Arc | (laudes/louange à 8h30) |
| | 16h00 à Saint André | (chapelet à 15h30) |
| Jeudi | 9h00 à N-D de l'Arc | (laudes/louange à 8h30) |
| Vendredi | 18h30 à N-D de l'Arc | (chapelet à 18h) |

Afin de nous aider à assurer l'accueil aux messes dans nos trois clochers, merci de contacter Bruno Descotes-Genon : bruno.descotesgenon@gmail.com.

Lancement de l'Avent

Dans la lettre à ses prêtres, notre archevêque a rappelé que « *notre première mission est d'ouvrir les cœurs et les intelligences à la paix du Prince de Paix, à la joie de l'attente de la naissance avec Marie, à l'espérance que nous donne la foi en Jésus Sauveur.* » Trois mots : paix, joie et espérance. C'est le témoignage chrétien que le monde attend de nous aujourd'hui.

Voici quelques pistes :

1. N'oubliez pas d'installer la crèche dans les maisons

Petit geste concret : que chaque membre de la famille choisisse un mouton et le fasse avancer dans la mesure où un petit acte de charité est posé quotidiennement. Pour vous y aider, pourquoi ne pas (ré)écouter le parcours sur la charité proposée dernièrement sur la paroisse, à raison d'une courte vidéo par jour ?

2. Les messes de l'Attente à 7h à ND de l'Arc

Petit geste concret : Comme les années précédentes, venez célébrer l'attente du messie en participant seul ou en famille à cette belle eucharistie, recueillie alors qu'il fait encore nuit.

3. Reprendre son créneau d'adoration

Je vous rappelle que la loi actuelle vous permet d'aller vous recueillir dans l'église de votre choix, même au-delà d'un kilomètre de votre domicile, pour la durée que vous voulez.

Que chacun puisse s'organiser pour assurer son créneau d'adoration à ND de l'Arc. Conscients que la situation actuelle ne permet pas de garantir la présence d'un adorateur à chaque heure, nous prolongeons la mesure exceptionnelle qui consiste à laisser la porte du tabernacle déverrouillée afin de l'ouvrir ou la refermer si l'adorateur qui vous précède ou vous succède n'a pu assumer son créneau. Le port du masque et l'usage du gel est obligatoire.

Petit geste concret : Pour la semaine prochaine, à partir du lundi 30 novembre, nous vous proposons de tous porter l'intention de prière donnée par notre archevêque : « *demander au Seigneur d'être délivrés du mal de l'épidémie, de soutenir les soignants et de fortifier les personnes malades.* »

4. Préparer votre confession de Noël

Un des fruits du mois de novembre, notamment des dimanches matins à Saint-André et à ND de l'Arc est la redécouverte de ce merveilleux sacrement de la miséricorde et l'importance de se confesser avant d'aller communier.

Petit geste concret : D'ici quelques jours, une vidéo sera mise en ligne, dans laquelle je vous proposerai un examen de conscience à la lumière des Béatitudes (Mt 5, 1-12). Un nouveau 'Petit guide' sera mise à votre disposition au fond des églises.

Les soirées miséricorde auront lieu :

- mercredi 16 décembre, de 16h30 à 18h à Saint André
- mercredi 17 décembre, de 18h à 20h30 à ND de l'Arc

5. Les parcours spirituels en vidéo

Vous pouvez suivre le parcours sur la charité, en accédant à la playlist spéciale sur le Canal YouTube du Père Romain :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLnFzObVnSoC5PSgsTbfs8Ii15YBbyz2SL>

Petit geste concret : d'ici quelques jours, un nouveau parcours sera proposé sur la colère, pour nous aider à discerner ce qui est de l'ordre du sentiment, du péché ou de l'attitude légitime.

6. La mission de Noël

Bloquez la date : samedi 19 décembre, grande mission de Noël animée par la Communauté de l'Emmanuel et ouverte à tous les paroissiens. De 9h à 16h. Informations à suivre.

7. Poursuivre l'effort de charité

Les besoins ne diminuent pas. Voici plusieurs manières de préparer Noël dans la charité :

- La Patate : plus que jamais, les étudiants comptent sur vous pour recevoir un panier alimentaire qui les aidera à subvenir à leurs besoins. Laisser les aliments dans les caisses au fond des églises, les produits frais seulement le mardi et le mercredi matin.

- appels téléphoniques aux plus vulnérables. Nous avons besoin d'identifier les personnes vulnérables (malades, âgées ou isolées) de notre communauté paroissiale et, plus largement, de nos quartiers. Nous avons besoin d'appelants qui se relaient à l'accueil pour entrer en contact en téléphonant. Contact : paroissenda@orange.fr

- une distribution de crêpes et de chocolat chaud est envisagée par l'équipe de Table ouverte lors des prochains weekends. Informations à suivre ! Contact : Yann et Anne-Claire Le Bolloch anne-claire.lebolloch@orange.fr

La neuvaine de l'Immaculée Conception (30 novembre – 8 décembre)

Cette année, Monseigneur Dufour nous « invite à une grande neuvaine de prière avant notre fête patronale de l'Immaculée Conception. Entre le lundi 30 novembre et le mardi 8 décembre, chaque jour une dizaine de chapelet pour demander au Seigneur d'être délivrés du mal de l'épidémie, de soutenir les soignants et de fortifier les personnes malades. »

Chaque lundi de ce temps de l'Avent, notre archevêque ira dire à 18h le chapelet à Notre-Dame de la Seds à cette intention. Il vous invite à vous unir à sa prière

Geste concret : au fond de l'église se trouve la prière de la neuvaine 2020. Vous pouvez la prier en famille tous les jours pour demander la paix dans les familles. Nous vous suggérons aussi d'acquérir une grande bougie neuvaine (disponibles au fond des églises), de l'allumer le lundi 30 novembre afin qu'elle brûle jusqu'au 8 décembre. Ainsi, elle vous rappellera l'approche de cette belle fête mariale.

Le mardi 8 décembre, vous serez invités à allumer une bougie à votre fenêtre, à prier le chapelet en famille à l'intention de la fin de la pandémie, comme nous le demande notre évêque.

Autres initiatives

Pèlerinage virtuel du catéchisme

Chères familles, nous voici presque arrivés au terme de ces pèlerinages virtuels qui nous ont permis de (re)découvrir des lieux chargés d'histoire et de belles figures comme Benoîte ou sainte Thérèse. Cette semaine, allons à Assise (voir pièce jointe)

Inscription colis de Noël

La mairie de quartier nous informe que si vous avez plus de 65 ans et vous payez moins de 1100 euros d'impôts vous pouvez solliciter votre colis de Noël. Le dossier doit comporter :

- Copie carte d'identité recto/verso
- Copie justificatif de domicile (EDF, téléphone, taxe d'habitation)
- Copie du dernier avis d'imposition 2020 resto/verso

Veillez déposer votre dossier complet dans l'urne qui se trouve dans l'entrée de la mairie du pont de l'arc ou si la mairie est fermée dans la boîte aux lettres extérieure. Inscription jusqu'au 30 novembre 2020.

Voilà, merci d'avoir pris le temps de prendre connaissance du contenu de cette longue lettre. Plus que jamais, le Seigneur est à l'œuvre. Alors témoignons de la joie de l'Évangile dans la paix, la joie et l'Espérance. Le monde attend notre témoignage.

Le Seigneur vient ! Veillons !

P. Etienne Kern